

Convaincu du **rôle majeur que doivent jouer les territoires** pour réussir la transition énergétique et développer un monde post-carbone, B&L évolution propose une étude sur l'appel à projet « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) lancé le 4 septembre 2014, en vue de l'application de la loi sur la transition énergétique et en amont de la COP21. Ainsi en septembre 2016 on dénombrait **355 territoires** labélisés TEPCV en France métropolitaine et en Outre-mer. Cette aide financière des territoires, allant de **500 000€ à 2 000 000€**, a plusieurs objectifs : atténuer les effets du changement climatique, réduire les besoins d'énergie, développer les énergies renouvelables locales, faciliter l'implantation de filières vertes pour créer **100 000 emplois sur 3 ans**, reconquérir la biodiversité, valoriser le patrimoine naturel, montrer le rôle moteur des territoires dans la transition énergétique et créer des dynamiques territoriales.

## Méthodologie

Les territoires subventionnés et les **1737 actions** proposées ont été caractérisés afin de mettre en lumière les disparités existantes, d'identifier les impacts réels de l'appel à projet compte tenu des objectifs annoncés et de proposer des pistes d'améliorations pour maximiser l'impact sur les territoires et pour les citoyens.

## Résultats

### Un premier succès prometteur

L'appel à projet du Ministère a joué un rôle de  **fédérateur**  rassemblant les territoires autour d'une dynamique commune. Il a aussi eu un rôle de  **catalyseur**  important en accélérant et en déclenchant la réalisation d'actions sur les territoires. Il a renforcé la  **légitimité des territoires**  ayant choisi de bâtir leur stratégie de développement autour des enjeux de la transition énergétique pour la croissance verte.

Ce bilan est plutôt positif mais évidemment perfectible au regard des limites explicitées dans l'étude. Néanmoins,  **il prouve déjà l'engagement de la France**  dans la transition énergétique et  **le dynamisme de nos territoires**  pour répondre aux enjeux de la transition. Il souligne la nécessité d'une démarche de développement territoriale cohérente entre les différents couches administratives de l'Etat.

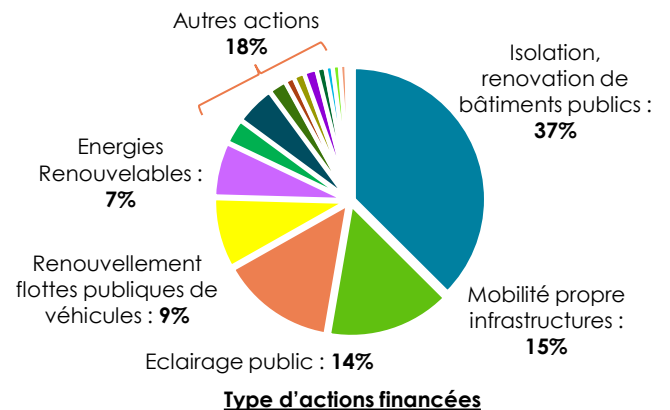
### Des points d'amélioration

**Un manque de vision long terme et systémique.** La majorité des financements attribués l'ont été pour des investissements de patrimoine. Peu de territoires ont pu profiter du programme pour investir dans de nouvelles infrastructures ou financer des études et diagnostics qui sont pourtant essentiels pour initier une démarche de développement territorial (étude du potentiel ENR, étude des besoins en mobilité...).

**Un manque de coordination territoriale.** Les actions financées manquent souvent de cohérence entre elles. Seulement une trentaine de territoires ont choisi de dédier un poste de chargé de projet pour piloter la démarche TEPCV.

**Stratégie territoriale.** Ce manque de capacité de cadrage et de fléchage des investissements a amené les territoires lauréats à financer plusieurs actions sans concevoir de stratégie territoriale à proprement parler. Très peu de territoires se sont appuyés sur le financement TEPCV pour étudier l'opportunité de développer de nouvelles filières. Ainsi, l'effet de levier du programme a été fortement limité.

### Un manque d'innovation territoriale



**Les actions financées manquent de diversité...** Seulement 5 axes ont mobilisés 82% des financements. Certains axes (biodiversité, gestion des déchets, participation citoyenne...), pourtant au cœur des enjeux de la transition énergétique et écologique, n'ont pas été très sollicités.

**...mais privilégie la réduction des émissions de gaz à effet de serre.** La plus part des financements sont orientés sur des actions ayant un impact direct conséquent sur la réduction des émissions de GES.

**Une faible importance accordée à l'emploi local...** Peu d'éléments permettent d'analyser les impacts du programme TEPCV en termes de création d'emplois sur les territoires lauréats. Même si beaucoup d'actions mettent en avant une priorisation des ressources locales, peu d'actions sont associées à un indicateur en matière de création d'emploi.

**...et aux autres retombées « non énergétiques ».** De manière générale, la majorité des indicateurs affichés ne concerne que l'énergie (kWh économisés) ou le climat (tCO<sub>2</sub>eq évitées par an). Très peu d'indicateurs concernent les autres piliers de la transition écologique (biodiversité, déchets, participation citoyenne...). Plus d'un tiers des projets ne sont pas associés à un objectif quantifié.

### Un effet de levier faible

Selon nos estimations, les 1737 actions analysées devront permettre de créer entre **500 et 1000 emplois directs locaux** et d'économiser entre **4000 et 16000 tCO<sub>2</sub>eq/an**.



**355 territoires lauréats**



**164M€ subventionnés**



**Entre 500 et 1000 emplois directs créés**



**Entre 4000 et 16000 tCO<sub>2</sub>eq/an économisées**

**L'effet de levier de l'appel à projet est faible.**

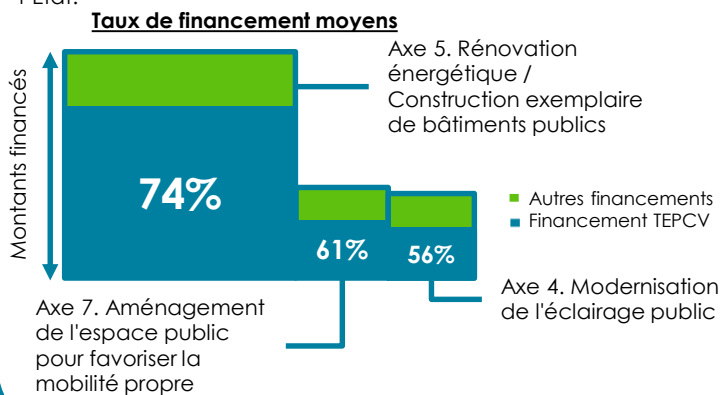
Les règles de l'appel à projet et la typologie des actions financées auront favorisé le financement d'actions qui auraient pu l'être sans l'aide de l'Etat. Les résultats obtenus en termes d'emplois créés et de réduction des émissions de GES ne sont pas à la hauteur des enjeux de la transition énergétique, des objectifs de l'appel à projet ni des montants alloués.

### Conclusions

#### Un taux de financement trop élevé

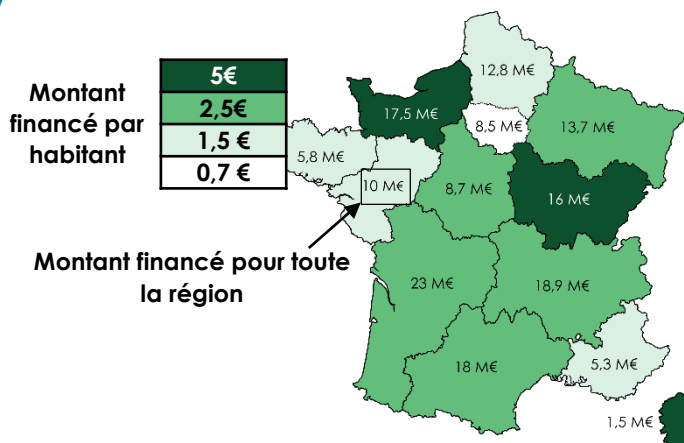
Le **taux de financement par action est trop important** (en moyenne 63%) par rapport aux types d'actions financées. Les actions financées (éclairage, réhabilitation thermique...) présentent des taux de retour sur investissement capables d'attirer des financements privés.

Le **financement public devrait se concentrer sur d'autres actions plus innovantes** (comme la structuration de filières locales) ou des actions qui présentent un taux de retour sur investissement financier très faible voire nul (diagnostics territoriaux, reconquête de la biodiversité...). Ces actions présentent, par ailleurs, d'autres retours sur investissement non financiers (cohésion territoriale, biodiversité, bien être, mixité sociale...) justifiant l'intervention de l'Etat.



La **forme et les montants des financements ne sont pas encore adaptés à la transition énergétique**. Les montants financés et les délais des actions à proposer, liés au cahier des charges de l'appel à projet, n'ont pas favorisé les investissements structurels de long terme nécessaires aux infrastructures de la transition énergétique.

#### Des régions inégalement mobilisées



S'il est intéressant d'avoir des particularités régionales, l'importance des écarts constatés dans l'appropriation d'un axe ou d'un type d'actions par les régions révèle sans doute une disparité dans l'accompagnement proposé par les DREAL.

On retiendra de cette étude **les débuts prometteurs** du programme TEPCV. L'appel à projet du Ministère a fait écho au dynamisme de la transition **qui se met en place** sur les territoires.

Aujourd'hui, l'appel à projet TEPCV semble essentiellement se résumer à un **effet d'aubaine** pour des territoires déjà portés sur la question énergétique et qui trouvent là une source bienvenue de financements d'actions bien souvent déjà votées. Il a le mérite de **rendre audible la transition énergétique des territoires**, tant d'un point de vue global avec les moyens mis en place par l'Etat qu'au niveau local en accélérant la réalisation d'actions.

Au vu des premiers résultats de cette étude, un accent particulier devrait maintenant être mis pour **permettre un meilleur cadrage de la cohérence territoriale et favoriser la mise en place d'actions innovantes**. Pour cela, B&L évolution conseille :

- **De favoriser la réalisation d'études préliminaires** de cadrage des besoins du territoire
- **D'appuyer le financement d'une maîtrise d'ouvrage structurée**
- **De développer la mise en réseau** des acteurs de la transition énergétiques sur les territoires et entre les territoires
- **De renforcer la capacité d'innover des territoires** et se faire caisse de résonance pour en démultiplier l'essaimage
- **De valoriser les actions et les territoires** par la mise en place d'une plateforme dédiée
- **D'apporter un appui technique** et de favoriser le dialogue avec des experts
- **D'inciter à la mobilisation des acteurs privés** pour accroître le potentiel effet de levier des actions financées grâce à l'intervention de l'Etat.

L'appel à projet TEPCV avait un potentiel certain et a le mérite de rendre audible la transition énergétique des territoires. La manière dont il a été mené jusqu'à présent n'a cependant pas complètement permis de transformer l'essai. Les territoires ont quant à eux fait ce qu'ils ont pu en fonction de leurs contraintes et de celles apportées par l'appel à projet. Si certains ont réussi à mettre en œuvre des projets innovants – validant ainsi l'effet de levier de l'appel à projet – beaucoup ont surtout profité d'un effet d'aubaine, mettant en avant ses limites.

« Une véritable dynamique de transition énergétique se met en place sur les territoires. Celle-ci doit être soutenue par ce genre d'initiative, moyennant quelques ajustements pour en démultiplier l'effet de levier. »



**Charles Adrien LOUIS**

Cofondateur B&L évolution  
Charles-adrien@bl-evolution.com  
+33 7 62 56 25 89

### Contact

B&L évolution est le premier social business d'expertise et de conseil engagé pour le développement soutenable des acteurs économiques et des territoires. Notre équipe dynamique est convaincue que les démarches RSE, Énergie, Biodiversité sont une clé pour leur développement économique et social.

Depuis plus de 5 ans, nous travaillons à faire progresser les entreprises et les collectivités qui ont l'ambition de développer leur stratégie et leur politique d'innovation d'une manière concrète et durable.

Nos domaines d'actions pour les territoires sont les suivants :

- Définition et mise en place de Plans Climat Air Energie Territoriaux
- Identification des enjeux et opportunités de développement des territoires liés à la transition écologique, aux Agenda 21 et aux ODD
- Accompagnement des démarches énergie, climat, biodiversité et analyse des enjeux stratégiques pour les acteurs économiques & les services écosystémiques
- Accompagnement à la concertation